

— *Le Bail* 2021/01/21 10:09

Accueil Orientation Réseau Santé Social (AROSS)

Un service gratuit d'information et d'orientation pour les + 65 ans et leurs proches

Cadre légal

LASDom La Loi sur l'accompagnement et le soutien à domicile, mise en œuvre le 01.01.2023
https://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ld/Documents/2022/L_LASDom.pdf

LAROSS La Loi Accueil Réseau Orientation Santé Social, mise en œuvre le 01.10.2023
https://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ld/Documents/2023/L_LAROSS.pdf

Missions et prestations de l'AROSS

Vous êtes un.e professionnel.le, pourquoi faire appel à l'AROSS
<https://www.aross.ch/sites/default/files/2021-02/pourquoi-faire-appel-a-l-aross.pdf>

Informer

AROSS, informe gratuitement les personnes de 65 ans et plus et leurs proches dans tout le canton afin de trouver des solutions adaptées à leurs besoins. AROSS est également à votre disposition pour vous renseigner et vous apporter un soutien dans la prise en charge de votre patient-e. Consulter le catalogue de prestations : <https://www.aross.ch/prestations>

Orienter

Sur votre demande et avec l'accord de votre patient, les coordinateurs et coordinatrices de d'AROSS réalisent un entretien d'orientation qui comprend un bilan global de la situation permettant d'orienter la personne et ses proches vers des solutions adaptées. Les propositions vous sont soumises. Elles relèvent de différents domaines (aide et soins à domicile, structures de répit, changement de logement, solutions d'hébergement, etc).

Accompagner

Selon la situation de votre patient-e et en collaboration avec les partenaires, AROSS assure un suivi de la situation en soutenant et conseillant également les proches-aidants. L'équipe de d'AROSS peut également, quand cela est nécessaire, favoriser la coordination entre les divers acteurs socio-

sanitaires appelés à vous apporter une aide.

Contact AROSS

Siège social Avenue Léopold Robert 16-18, 2300 La Chaux-de-Fonds

Heures d'ouverture Lundi au vendredi 08h00-12h15 13h30-17h30

Téléphone 032 886 90 90 / fax : 032 886 90 99

Email info@aross.ch

Site web <http://www.aross.ch>

Permanences régionales

FLEURIER : Lundi 09h00 12h00. CORA, Rue du Patinage 1, permanence suspendue

LE LOCLE : Lundi 13h30 16h30. L'Espace de Solidarité, Rue Marie-Anne Calame 5, permanence suspendue

NEUCHÂTEL : Mardi 09h00 12h00, Jeudi 09h00 12h00- 13h30 16h30 Guichet Social Régional, Rue Saint-Maurice 4

LE LANDERON : Mercredi 09h00 12h00 Hôtel de Commune, Rue du Centre 6, permanence suspendue

COLOMBIER : Mercredi 14h00 16h30, Vendredi 09h00 12h00 Guichet Social Régional, Rue Haute 20, permanence suspendue

CERNIER : Vendredi 13h30 16h30 Guichet Social Régional, Rue de l'épervier 4, permanence suspendue